

SONAR

Sonder et Observer les Nouveautés en Auvergne-Rhône-Alpes

Les journées SONAR sont des rencontres territoriales portées par Grand Bureau, réseau musiques actuelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elles ont pour objectif de sonder les actualités des structures, de partager les actualités, problématiques et besoins entre pairs, de mieux comprendre et appréhender les territoires de la région, de recenser les dynamiques de coopération et d'accompagnement ou en impulser de nouvelles et d'actualiser un repérage artistique collectif

JEUDI

30 MAI

2024

LE 109

MONTLUÇON

ALLIER & PUY-DE-DÔME

Acteur·ices présent·es

Structures de formation

- Grégoire Poulain - guitariste enseignant au [Conservatoire de Thiers](#)
- Marc Simon - enseignant au [Conservatoire de Vichy](#)
- David Mary - enseignant au [Conservatoire de Vichy](#)
- Yvan Coste - enseignant à l'[École de musique de Riom](#)
- Kévin Robert - enseignant à l'[École de musique de la Vallée du Bédat](#)
- Nicolas Roudier - Fondateur de [La musique tournante, ateliers d'apprentissage et de création musicale](#)
- Anaïs Dedit - Coordinatrice du [Collectif RPM](#) et fondatrice de [OSBLC Production](#) à Clermont-Ferrand.

Collectivités

- Blandine Gauthier - directrice des affaires culturelles de la [Ville de Riom](#) & programmatrice
 - Valentin Sauvagnat - [Clermont Auvergne Métropole](#) et [imag0 C2N](#)
 - Renaud Lacas - Directeur de la culture de la [Ville de Commentry](#)
 - Frédéric Roz - Ancien directeur du [Tremplin](#), salle de concert à Beaumont. Investi au [CEFEDM](#) et Vice-Président du [Collectif RPM](#). Prochainement à la Métropole de Clermont-Ferrand sur la structuration de l'accompagnement et de l'enseignement

Lieux

- Claire Rouet - coordinatrice de [La Baie des Singes](#) à Cournon
- Gabriel Rouet - chargé d'accompagnement au [109](#) à Montluçon
- François Audigier - chargé d'accompagnement à [La Coopérative de Mai](#) à Clermont-Ferrand et programmateur du festival [Europavox](#).

Musiques traditionnelles

- Mathéo Hebert - membre de l'[AMTA](#), Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne
 - Nicolas Mayrand - compagnie [l'Excentrale](#)

Producteur·ices

- Jenny Rolin - booking et régie de tournée
- Yacé - [Flower Coast](#) et antenne [Buzz Booster Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Les outils collaboratifs existant de Grand Bureau, réseau des professionnel·les des musiques actuelles en AuRA.



La base de données des intervenant·es et coachs



La base de données des actions d'accompagnement des adhérent·es



La base de données de repérage artistique

Thématiques abordées

I. Les enjeux liés à l'accompagnement et à la diffusion des artistes

II. Les enjeux liés à l'enseignement de la musique et aux coopérations

I. L'accompagnement et la diffusion des artistes

Nous constatons à l'échelle des deux départements des difficultés partagées :

1. Le manque de mise en réseau entre acteur·ices de l'accompagnement à l'échelle d'un département et à l'échelle interdépartementale, de cartographie, de répertoire et d'informations

À ce jour, il n'existe pas de répertoire départemental ou interdépartemental permettant aux professionnels·les de l'accompagnement de se connecter les uns·es aux autres. Rappelons que cet enjeu d'interconnaissance donne une capacité de coopération facilitée et qu'il est donc primordial à ces deux territoires de se doter d'outils et d'événements allant dans ce sens.

Pour autant, certain·es acteur·ices participent à des dispositifs d'accompagnement ou de visibilité d'artistes : Open Tour, Buzz Booster, iNOUÏS du Printemps de Bourges.

En 2024 :

- Le 109 à Montluçon (03), par l'intermédiaire de Gabriel Rouet, participe à l'Open Tour, un dispositif régional permettant la circulation d'artistes amateur·ices à travers des lieux de diffusion et des lieux d'enseignements partenaires (Le Marché Gare à Lyon (69), Le Labo du Conservatoire à Lyon (69), Le Fil et le Pax à Saint-Étienne (42), Le Conservatoire de Saint-Étienne (42), Château Rouge à Annemasse (74), ...)

- Yacé, booker et développeur d'artistes chez Flower Coast à Clermont-Ferrand (63) représente Buzz Booster pour l'Auvergne Rhône Alpes (avec Nicolas Gonthier de Bizzare! à Vénissieux (69)). Depuis 15 ans, ce dispositif a pour objectif de valoriser la scène musicale rap à une échelle nationale.

- François Audigier, chargé d'accompagnement pour La Coopérative de Mai à Clermont-Ferrand (63), représente les iNOUÏS du Printemps de Bourges pour l'Auvergne. Ce dispositif de découverte nationale permet chaque année de recenser et d'identifier près d'une centaine d'artistes sur le territoire auvergnat.

Il apparaît alors clairement que des dynamiques sont déjà en place et mériteraient certainement d'être amplifiées et rejointes par la diversité de professionnel·les présentes sur les deux départements.

Par ailleurs, il apparaît essentiel de pouvoir facilement identifier les artistes du territoire en concevant, par exemple, des sessions de repérage communes, en imaginant une base de données collaborative ou encore en créant un réseau des musiques actuelles à l'échelle locale.

2. Le manque de lieux de diffusion intermédiaires sur les territoires

En faisant un rapide tour d'horizon des lieux de diffusion présents sur les territoires, on peut noter un manque de lieux intermédiaires. Il est entendu dans ce terme « intermédiaire », les lieux de petite ou moyenne jauge accueillant des artistes émergentes, en voie de professionnalisation leur permettant de dynamiser le tissu artistique local.

Il est aussi à noter que certaines communes ne disposent pas de lieu adapté aux musiques actuelles, comme la ville de Vichy à titre d'exemple.

Ce diagnostic ayant été fait depuis quelques années, La Coopérative de Mai propose des showcases clubs permettant à cette typologie d'artistes de se confronter à la scène, d'avoir un suivi de la part de l'équipe accompagnante et de pouvoir récupérer un support vidéo de qualité sous format live-session. À ce manque, les artistes souhaitant se développer et s'essayer à la scène se tournent vers des lieux non dédiés comme des bars.

Des réflexions sont en cours pour faire le lien entre les cafés-concert et les SMAC du territoire :

- En travaillant le réseau d'accompagnement (comme cité ci-haut)
- En créant des coopérations en formule co-production
- En faisant tourner les artistes locaux à plusieurs sur des formats co-plateaux

À titre d'exemple, les professionnel·les des réseaux jazz & musiques traditionnelles ont créé des lieux typés « clubs » qui ont fait leurs preuves sur la circulation d'artistes. Ainsi ce fonctionnement pourrait s'appliquer à d'autres esthétiques, comme le rap.

3. Le manque de communication sur les outils d'aide à la professionnalisation des artistes (GUSO, GIP Cafés Cultures, Contrat de filière)

Il est entendu dans la dénomination « professionnalisation » les outils permettant aux artistes émergentes de se développer et d'être rémunérées justement. Lors de cette journée SONAR, il a donc été fait mention du manque de renseignements sur le GUSO, le GIP Café-Culture ou encore le Contrat de filière.

Le GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) permet une simplification administrative des déclarations de paiement des cotisations sociales. Ce dispositif s'adresse donc aux employeur·euses qui n'ont pas pour activité principale la diffusion ou la production de spectacle. Ce système gagnerait donc à être communiqué largement aux bars et café-concert qui proposent aux artistes émergentes locaux·ales de se produire sur leurs scènes.

Le GIP Cafés Cultures (Groupement d'Intérêt Public) assure la gestion d'un fonds dédié au soutien de l'emploi artistique et technique afin de favoriser l'offre artistique dans les lieux de proximité que sont les cafés, bars et restaurants. En d'autres termes, les gérant·es de ces lieux peuvent solliciter ce fonds dans le but d'aider à la professionnalisation des artistes en leur assurant une rémunération juste et équitable.

Le Contrat de filière est une concertation entre le CNM (Centre National de la Musique), la DRAC Auvergne Rhône Alpes, la Région Auvergne Rhône Alpes et les réseaux régionaux (AMTA, CMTRA, JAZZ(s)RA et Grand Bureau) permettant d'identifier des axes de travail prioritaires pour les politiques culturelles au regard des enjeux des acteur·ices régionaux·ales. En 2024, ces axes de travail se traduiront en appels à projets répondant au soutien à la professionnalisation d'artistes émergentes ainsi qu'au soutien aux programmations et/ou résidences dans les territoires peu dotés en offre culturelle.

Ce deuxième axe permettrait ainsi d'initier des dynamiques de coopération en favorisant une mise en réseau, en investissant de nouveaux lieux et en encourageant l'implication de collectivités volontaires.

Les enjeux liés à l'enseignement de la musique

1. Le manque de mise en réseau entre les lieux d'enseignement et les difficultés de collaboration entre les différents conservatoires

Concernant ce premier point, il a été rappelé le réel sentiment d'isolement que vivent les professionnel·les de l'enseignement. Cet isolement empêche toute possibilité d'interconnaissance, donc de capacité de coopération mentionné plus haut.

Un premier enjeu identifié est donc celui de l'identification des structures et professionnel·les d'enseignement dans le but de les répertorier.

Le deuxième enjeu est de réussir à connecter les acteur·ices de l'enseignement musiques actuelles entre elleux pour créer des synergies, de l'itinérance entre écoles, élèves et enseignant·es.

Pour se faire, après cette première journée SONAR organisée dans l'Allier, Grand Bureau s'est proposé d'envoyer à toutes les personnes présentes un compte-rendu comprenant les coordonnées de chacune.

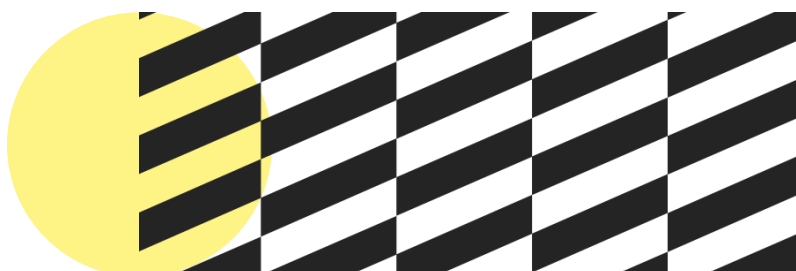
2. La place des musiques actuelles encore trop à la marge dans les conservatoires.

À de nombreuses reprises, il a été fait mention du manque de considération dont souffrent encore aujourd'hui les musiques actuelles au sein des conservatoires. Il est primordial de renforcer la légitimité des musiques actuelles.

3. L'articulation entre enseignement et accompagnement à la professionnalisation.

Il est nécessaire de repenser une articulation entre les professionnel·les de l'enseignement et de l'accompagnement pour plusieurs raisons :

- Définir les structures d'enseignement comme les premières en lien avec les musicien·nes à pratiquer un accompagnement au-delà de la formation.
- Positionner les enseignant·es comme celles et ceux qui forment des mélomanes qui seront plus tard le public des lieux de diffusion.
- Ainsi, renforcer la légitimité des musiques actuelles au sein des conservatoires.
- Développer l'interconnaissance et encapaciter les acteur·ices à coopérer et à interpeller / sensibiliser la puissance publique (élus·es locaux·ales en particulier) sur nos pratiques, nos besoins, nos réalités.



Pour ce faire, certaines propositions ont été mentionnées tout au long de la journée, notamment en créant des projets rassemblant les acteurs·ices pour créer des espaces d'échanges et d'interconnaissance tel que :

- Un tremplin jeune circulant sur le département de l'Allier
- Une soirée / plateau commun entre les villes du département
- Programmer des rencontres & masterclass communes (à l'image de ce que fait le pôle imagO à Clermont-Ferrand)
- Créer des formations de formateurs à l'échelle du/des départements à l'aide du collectif RPM

L'une des pistes de réflexion pour piloter ce type de projet a été de se reposer sur le poste mutualisé à l'accompagnement du 109 et du Conservatoire de Montluçon.

Ces ambitions permettraient ainsi de répondre également en partie aux problématiques de déplacements sur le territoire, pour les musicien·nes et les publics.

Grand Bureau

Réseau musiques actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes

9 rue Gigodot, 69004, Lyon
contact@grandbureau.fr

